



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de la préparation : 29 août 2017

Remplace la date : 15 juin 2017

Numéro de version : 11

### 1<sup>re</sup> SECTION

### IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

#### IDENTIFICATEUR DU PRODUIT

Nom du produit	DCT Mark Out
Utilisation du produit	Liquide « Prêt à l'emploi »
N° d'identification du produit	DCT100430
Numéro PGP	9-77

#### UTILISATION RECOMMANDÉE ET RESTRICTIONS D'UTILISATION

Décapant de graffiti à base de D-limonène

#### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Fabricant	Diversified Chemical Technologies, Inc. 15477 Woodrow Wilson, Détroit, MI 48238 (313) 867-5444
-----------	--

#### NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures (Santé et sécurité; Transport) CHEMTREC - (800) 424-9300

### 2<sup>e</sup> SECTION

### IDENTIFICATION DES DANGERS

La classification est conforme à la Norme de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) et au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) 2015 et est conforme aux dispositions du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) des Nations Unies.

#### CLASSIFICATION SGH

Le produit n'a pas été testé dans son ensemble pour déterminer sa classification SGH. Les catégories de danger sont basées sur les catégories de danger des ingrédients individuels. Reportez-vous à la Section 16 pour connaître les phrases SGH supplémentaires.

Classe de danger	Catégorie de danger
Dommages oculaire grave/irritation des yeux	2A
Corrosion/irritation cutanée	3
Liquides inflammables	3
Toxicité aquatique (aiguë)	3
Toxicité aquatique (chronique)	4

#### ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETTE SGH

##### Pictogramme



Mot de signalisation SGH
AVERTISSEMENT

#### Phrases de danger SGH

Liquide et vapeur inflammables.  
Provoque une légère irritation de la peau.  
Provoque une grave irritation des yeux.  
Nocif pour la vie aquatique.  
Peut entraîner des effets néfastes durables pour la vie aquatique.

### Phrases de précaution SGH

Garder le récipient bien fermé.

Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - NE PAS FUMER.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Utiliser uniquement des outils sans étincelles.

Se laver soigneusement après avoir manipulé.

Évitez la diffusion dans l'environnement.

### Phrases de réponses SGH

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : retirer immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer la peau avec de l'eau/douche.

En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les verres de contact, si présents et faciles à faire. Continuer le rinçage.

Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

En cas d'incendie, utiliser un dioxyde de carbone chimique sec ou un extincteur à halons pour éteindre.

### Phrases d'entreposage et d'élimination SGH

Éliminer le contenu/le récipient à ... *service d'élimination professionnel des déchets agréé ou communiquer avec votre service réglementaire.*

### EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ (aigus et chroniques)

**Chronique** : le produit n'a pas été testé dans son ensemble pour déterminer ses effets aigus et à long terme. Le produit contient des ingrédients susceptibles d'affecter les expositions excessives répétées.

**Aigu - Inhalation** Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Peut être nocif en cas d'inhalation.

**Aigu - Contact avec la peau** Provoque une irritation de la peau. Un contact prolongé et/ou répété peut provoquer une délipidation de la peau et une dermatite.

**Aigu - Contact avec les yeux** Provoque une irritation des yeux.

**Aigu - Ingestion** Peut provoquer une irritation du tube digestif.

## 3<sup>e</sup> SECTION

### COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Numéro CAS	Composants*	Plage de pourcentage
27177-77-1	Acide benzènesulfonique, dodécyl-, sel de potassium	1 à 10
34590-94-8	Propanol, (2-Méthoxyméthyléthoxy)-	10 à 20
5989-27-5	(R)-1-Méthyl-4-(1-méthyléthényle)-cyclohexène	1 à 10

\*L'identité de tout autre produit chimique et/ou le pourcentage exact (concentration) a été retenu comme un secret commercial.

## 4<sup>e</sup> SECTION

### PREMIERS SECOURS

#### EN CASE D'INHALATION

Retirer de l'exposition et passer à l'air libre immédiatement. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Obtenir de l'aide médicale. Ne pas utiliser le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance; induire une respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche équipé d'une vanne unidirectionnelle ou d'un autre dispositif médical respiratoire approprié.

#### EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés.

#### EN CASE DE CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Obtenir de l'aide médicale.

#### EN CAS D'INGESTION

NE PAS faire vomir. Si la victime est consciente et alerte, rincer la bouche et boire 2 à 4 tasses de lait ou d'eau. Ne rien porter à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenir de l'aide médicale.

## SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION

À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été étudiées.

## NOTE AU MÉDECIN

Traiter de manière symptomatique et avec soutien. Il est conseillé de ne pas provoquer de vomissement en raison du risque d'aspiration et il n'est généralement pas nécessaire, sauf si une grande quantité a été ingérée ou contaminée par un autre produit.

## 5<sup>e</sup> SECTION

### LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair	122 °F
Méthode pour le point d'éclair	PMCC

Limites explosives	LEL: N/DI	UEL: N/DI
Point d'allumage automatique	N/D	

## MOYEN D'EXTINCTION CONVENABLE

Pour les petits incendies (initial), utiliser des moyens comme de la mousse d'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone. Pour les gros incendies, appliquer de l'eau dans la mesure du possible. Utiliser de très grandes quantités (inondations) d'eau appliquée sous forme de brouillard ou de pulvérisation; des flux d'eau solides peuvent être inefficaces. Refroidir tous les récipients touchés avec des quantités d'eau importantes.

## INSTRUCTIONS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Danger(s) spécifique(s): émet des fumées toxiques dans des conditions d'incendie. Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air. Ils peuvent se propager dans le sol et s'accumuler dans des zones basses ou limitées.

**PROPRIÉTÉS ET DANGERS INFLAMMABLES** Aucune donnée disponible

## 6<sup>e</sup> SECTION

### MESURES POUR REJET ACCIDENTEL

## PROCÉDURES DE NOTIFICATION

En cas de déversement ou de rejet accidentel, aviser les autorités compétentes conformément à toutes les réglementations applicables. Centre national d'intervention (reportage 24h) : (800) 424-8802.

## PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

Utiliser des vêtements de protection appropriés adaptés à la taille du déversement et aux risques d'exposition. Pour de plus amples détails, consulter la 8<sup>e</sup> section. Être extrêmement prudent, car la (les) zone (s) affectée (s) peut/peuvent être glissante(s). À usage industriel uniquement. Tenir hors de la portée des enfants.

## CONFINEMENT ET NETTOYAGE

Éviter le ruissellement dans les égouts sanitaires et les égouts pluviaux ainsi que les fossés qui conduisent à des voies d'eau. Nettoyer immédiatement les déversements, en respectant les précautions. Absorber le déversement avec du matériau inerte et le placer dans des récipients fermés afin de les éliminer. Ventiler la zone et laver le site du déversement après le ramassage du produit.

## 7<sup>e</sup> SECTION

### MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

## PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA MANIPULATION

Combustible selon l'OSHA/liquide inflammable DOT. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection approprié (voir la 8<sup>e</sup> section). Éviter de respirer le brouillard ou la vapeur - n'utiliser que dans un endroit bien ventilé. Les conteneurs non ventilés peuvent développer une pression - utiliser avec prudence. Laver soigneusement la peau après la manipulation. Fixer les contenants au sol et les attacher chaque fois qu'il est transféré d'un récipient à l'autre. Ne pas souder, brûler ou mettre à feu les récipients contenant ce produit. Utiliser un **accumulateur statique**.

## PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE

Conserver dans des conditions sèches protégées du gel et des températures élevées - un entreposage couvert est recommandé. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver à l'écart des matériaux incompatibles (voir la 10<sup>e</sup> section). Les températures d'entreposage à long terme ne doivent pas dépasser 120 °F. Tenir à l'écart des étincelles, de la chaleur et de la flamme.

8<sup>e</sup> SECTION

CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

N° CAS	Composants	OSHA TWA	ACGIH TWA	Autres limites
34590-94-8	Propanol (2-Méthoxyméthyléthoxy)-	PEL : 100 ppm	TLV : 100 ppm; STEL : 150 ppm	S. O.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE

Le niveau de ventilation nécessaire varie selon les conditions d'exposition potentielles. Une ventilation adéquate devrait être prévue de sorte que les limites d'exposition ne soient pas dépassées. Si un brouillard intense est présent, une ventilation par aspiration locale doit être considérée en plus de la ventilation mécanique générale.

PRATIQUES DE TRAVAIL/HYGIÉNIQUE/ENTRETIEN

Toujours observer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que le lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, de boire et/ou de fumer. Laver toujours les vêtements de travail séparément de la lessive à la maison et du matériel de protection afin d'éliminer les contaminants. Jeter les vêtements contaminés et les chaussures qui ne peuvent pas être nettoyés. Pratiquer un bon entretien. Ne pas ranger les vêtements de travail et les équipements de protection dans le même casier que les vêtements personnels.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Le choix de l'équipement de protection individuelle varie en fonction des conditions d'exposition potentielles telles que les applications, les pratiques de manipulation, la concentration et la ventilation. Les informations sur la sélection des équipements de protection à utiliser avec ce matériel, comme indiqué ci-dessous, sont basées sur l'utilisation prévue et normale.

**Protection respiratoire** Aucune requise dans les conditions normales d'utilisation du produit. Cependant, si des vapeurs ou des brumes sont présentes et si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations de contaminants atmosphériques à un niveau adéquat pour protéger la santé des travailleurs, un respirateur homologué NIOSH / MSHA peut être approprié.

**Protection des mains** Aucune requise dans les conditions normales d'utilisation du produit. Si une exposition directe est probable, porter des gants de protection appropriés pour éviter l'exposition de la peau. Les types de gants à considérer pour ce matériel comprennent : **nitrile/latex**.

**Protection des yeux** Aucune requise dans les conditions normales d'utilisation du produit. Si une exposition directe est probable, des lunettes de sécurité sont recommandées. Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes de protection chimique comme décrit par les règles de protection des yeux et du visage de l'OSHA dans 29 CFR 1910.133 ou la norme européenne EN166.

**Protection de la peau et du corps** Aucune requise dans les conditions normales d'utilisation du produit. Si l'exposition directe est probable, une chemise à manches longues et un pantalon, au minimum, sont recommandés.

**AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION** Fournir des installations appropriées pour un trempage rapide ou un rinçage des yeux et du corps en cas de contact ou d'éclaboussure.

9<sup>e</sup> SECTION

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Orange clair
État physique	Liquide légèrement visqueux
Odeur	Agrumes
pH	entre 7,0 et 8,5
Point de fusion	S. O.
Point d'ébullition	N/D

Gravité spécifique (eau = 1)	Entre 0,96 et 0,98
Pression de vapeur	N/D
Taux d'évaporation (eau = 1)	N/D
Viscosité	N/DI
Composés organiques volatils (%)	23,0
Solubilité dans l'eau	Complète

10<sup>e</sup> SECTION

STABILITÉ/RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique** *Instable* [ ] *Stable* [ X ]  
**Conditions à éviter** Températures extrêmement élevées  
**Réactivité/incompatibilité** Oxydants forts, acides forts.  
**Décomposition dangereuse** Le matériau ne se décompose pas à température ambiante. La combustion incomplète ou la décomposition thermique peut s'attendre à générer des matériaux tels que: matières particulaires et hydrocarbures non brûlés; oxydes de carbone; vapeur d'eau; et d'autres composés organiques et inorganiques non identifiés.  
**Réactions dangereuses** *Auront lieu* [ ] *N'auront pas lieu* [ X ]



**15<sup>e</sup> SECTION**

**INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**EPA SARA (LOI DES ÉTATS-UNIS PORTANT SUR LA MODIFICATION ET LA RÉAUTORISATION DU FONDS SPÉCIAL POUR L'ENVIRONNEMENT (SUPERFUND) DE 1986)**

[302 (EHS) TPQ, 304 RQ, 313 TRI]

Aucun des ingrédients au-dessus de la concentration de 1% (0,1% pour les cancérogènes) n'est identifié dans les listes.

SARA TITRE III SECTION 311/312 CATÉGORISATION (40 CFR 370)	Oui	Non
Risque pour la santé aiguë (immédiat)	X	
Danger pour la santé chronique (retardé)	X	
Risque d'incendie	X	
Libération soudaine du danger de pression		X
Danger réactif		X

**RÈGLEMENTS DE L'ÉTAT ET AUTRES RÈGLEMENTS EPA POUR LES É.,-U.**

Prop. Californie 65 S. O.

**INVENTAIRES NATIONAUX**

TSCA	Oui
CAA HAP, ODC	Non
CWA NPDES	Non
CEPA (DSL/NDL)	Oui
KECI	N/D

AICS	N/D
IECSC	N/D
EINECS	N/D
ENCS	N/D
PICCS	N/D

**16<sup>e</sup> SECTION**

**AUTRES INFORMATIONS**

**CLASSIFICATION NFPA** Santé (bleu) : 2 Inflammabilité (rouge) : 2 Réactivité (jaune) : 0 Danger(s) spécifique(s) (blanc) : aucun

**CLASSIFICATION HMIS** Santé (bleu) : 2 Inflammabilité (rouge) : 2 Réactivité (jaune) : 0 Équipement de protection individuelle : B ou C

**CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONTIENT LES RÉVISIONS SUIVANTES**

Conversion de la fiche signalétique du format EU au format SDS du SGH; Ingrédient / concentration

11: SDS s'harmonise avec le SIMDUT 2015. Aucun changement dans la classification et l'évaluation des dangers; la section 8 met à jour les équipements de protection individuelle.

**RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR** Il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation et d'adopter les précautions recommandées pour la protection des biens et des personnes contre tout danger pouvant être impliqué dans la manipulation et l'utilisation de ce produit.

**PRÉPARÉ PAR**

Département de l'environnement, de la santé et de la sécurité de Diversified Chemical Technologies, Inc. et de ses filiales.

**LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT BASÉES SUR LES DONNÉES INDIVIDUELLES DES COMPOSANTS CONSIDÉRÉES COMME PRÉCISES. TOUTEFOIS, TOUTE GARANTIE EST EXPLICITE OU IMPLICITE EN CE QUI CONCERNE L'EXACTITUDE DE CES DONNÉES OU DES RÉSULTATS À OBTENIR DE L'UTILISATION DE CELUI-CI.**